

<http://www.snetap-fsu.fr/Saint-Germain-en-Laye-Preavis-de.html>



# **Saint Germain en Laye : Préavis de grève pour le 28 mars**

- En Région -

Date de mise en ligne : dimanche 24 mars 2013

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Objet : Dépôt de préavis de grève  
Paris, le 21 mars 2012**

**Madame la Directrice Générale, par la présente, le SNETAP-FSU** dépose ce jour un préavis de grève pour jeudi 28 mars 2013 à la demande des personnels de l'[EPL](#) de St Germain en Laye (78), réunis en Assemblée Générale, en regard de leurs conditions de travail dégradées et de conditions d'hébergement des élèves internes.

En effet, l'année scolaire 2011-2012 a déjà été très difficile pour les personnels de l'[EPL](#), à cause, notamment, du retard conséquent des travaux et des dysfonctionnements que ces derniers occasionnent. Depuis plusieurs mois maintenant, les différents acteurs intervenant sur le chantier de l'EPL de Saint-Germain-en-Laye ont été interpellés, et ce à maintes reprises, sur les conditions dans lesquelles ils sont contraints de travailler, ainsi que sur les problèmes conséquents d'accueil des élèves.

En ce retour de congés la situation ne fait qu'empirer. L'équipe pédagogique a ainsi dépassé le stade de l'inquiétude quant à l'avenir de l'établissement. Force est de constater qu'à ce jour aucune amélioration n'a pu être observée dans la longue liste des interventions nécessaires et urgentes.

## Liste des travaux urgents :

### 1. Sécuriser et faciliter les accès aux divers bâtiments par :

- un éclairage correct sur l'ensemble de l'établissement (entre l'internat du [CFA](#) et le lycée, entre le réfectoire et le parking paysager, autour de la nouvelle salle des professeurs et aux points de rassemblement des évacuations incendie, devant le [CDI](#), ... ),
- un cheminement piétonnier utilisable par tout temps (entre parking et bâtiments, entre préfabriqués et aile D et H, entre réfectoire et salle de sport ... ),
- des places de parking réservées aux personnes handicapées,
- la stabilisation des abords extérieurs du foyer des élèves (entre le réfectoire et les nouvelles cuisines sur toute la longueur),
- l'aménagement sécurisé de l'escalier d'accès à l'internat (échafaudage extérieur),
- la circulation correcte des agents et des chariots entre le réfectoire et les cuisines.

### 2. Assurer des conditions d'hygiène décentes par :

- l'installation d'un nombre de toilettes suffisant pour l'Exploitation au point de vente (car suppression des anciens) mais aussi pour les lieux de vie installés dans un préfabriqué à plus de 200 m des serres (saturation de ceux déjà présents),
- la mise en place de toilettes réservées aux personnels au niveau de l'entrée de l'administration du lycée,

- la (re)mise en état des toilettes des préfabriqués afin de pérenniser leur utilisation (nombreux problèmes récurrents...),
- la mise en route fonctionnelle des nouvelles cuisines,
- séparer les postes informatiques des professeurs des photocopieuses qui doivent être installées dans un endroit ventilé.

### **3. Améliorer la sécurité et les conditions de travail des personnels par :**

- la remise en état de l'ensemble des préfabriqués : prises abîmées, radiateurs électriques qui se décrochent, néons qui pendent, fenêtres et volets abîmés, portes sans fermeture à clé qui, de ce fait, mettent en danger les personnels et les élèves,
- la réparation du plancher au niveau de l'accès des agents des cuisines au réfectoire (au niveau de l'office) car il y a un affaissement présentant un risque élevé,
- la mise en fonction des interrupteurs prévus sur les hottes des nouveaux laboratoires (nuisance sonore importante et nécessité de pouvoir les utiliser au besoin),
- la livraison de la salle des professeurs rendue fonctionnelle (raccordement électrique, téléphonique, bureautique, informatique, ... ),
- la protection des prises sur les piliers du réfectoire (malgré les diverses interventions, certaines prises en contact des élèves sont toujours sous tension et dégradées).

D'une manière générale, l'ensemble des personnels émet de sérieux doutes quant à une coordination suffisante sur le chantier. Car, force est de constater que bon nombre de dysfonctionnements émanent de cette carence de coordination et présence sur le terrain.

Par ailleurs, sur une plus longue échéance, il nous semble impératif de porter un œil attentif sur :

- le réfectoire où les conditions d'accueil des élèves et de travail des personnels semblent difficiles à maintenir à un niveau acceptable (chaleur excessive l'été et infiltration d'eau l'hiver),
- les autres préfabriqués n'échappent pas aux problèmes récurrents de régulation de température et d'humidité,
- le raccordement de l' « autocom » (téléphone) et réseau informatique car il y a une crainte sur la continuité de service de l'ensemble de l'établissement,
- les phases suivantes dans leur conduite devront tenir compte des problèmes déjà rencontrés sur les nouveaux bâtiments (grande fragilité des matériaux et équipements, inondation de certaines salles de cours du rez de chaussée...).

De plus, les nombreuses coupures intempestives d'eau et d'électricité qui se sont produites depuis le début des travaux provoquent du stress et nuisent à la qualité du travail.

Pour les remarques précédentes (état des préfabriqués, raccordement réseaux divers, étude de modifications des matériaux et équipements), nous vous saurons grès de nous indiquer un calendrier détaillé afin de pouvoir suivre le déroulement prévu et réagir si besoin.

Cette inertie dans l'avancement des travaux, ajoutée aux divers dysfonctionnements impactent fortement les conditions de travail et la vivabilité au sein de notre établissement.

Redisons-le les personnels ont déjà subi de nombreux désagréments l'année scolaire précédente. Il est hors de

## Saint Germain en Laye : Préavis de grève pour le 28 mars

---

question que l'année 2012-2013 se déroule et se termine dans les mêmes conditions. Les personnels mobilisés n'acceptent plus les conditions dans lesquelles les élèves sont accueillis et ces multiples dysfonctionnements, qui portent atteinte à la sérénité des études, mais aussi à la sécurité directe des élèves et des personnels. Ils attendent de l'Administration une réelle mobilisation face à tous ces problèmes prévisibles depuis plusieurs mois, la mise en place de mesures urgentes et concrètes afin d'assurer l'accueil sur ce site dans des conditions réglementaires, ainsi que l'amélioration des conditions de travail de l'équipe pédagogique qui permettront enfin un travail correct.

Devant l'absence de réponses tangibles, sur fond de conditions d'exercice dégradées pour les personnels et d'accueil pour les usagers, le SNETAP-[FSU](#) est donc amené à déposer un préavis de grève pour le 28 mars.

Le Secrétariat Général du SNETAP-FSU compte sur la diligence de vos services afin que les mesures concrètes qui s'imposent soient prises, recevez, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette  
Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU

Copie : Madame Thévenon Le Morvan, présidente du CHSCTM